



Année 2015, n° 29 Date de parution : Septembre 2015

C'est la rentrée....

Levons le voile sur le programme de notre newsletter de septembre :

Petit focus sur Sun i-tech, l'éditeur de la gamme Alias. Qui se cache derrière le logo ensoleillé ?

Retrouvez aussi des informations sur notre prochaine conférence Alias à Strasbourg, à l'occasion du salon i-NOVIA.

Notre service technique répond à vos questions concernant les licences d'essai gratuit et nous vous parlons du nouvel Eldorado d'Alias : l'Afrique...



#### Dans ce numéro :

Programmes de rentrée	1
Découvrez Sun i-tech	2
Info évènement : conférence Alias au salon i-NOVIA	2
L'Afrique à l'honneur avec Alias	3
Vos questions, nos réponses	3

# Programmes de rentrée



La période estivale terminée, les uns retrouvent le chemin de l'école et les devoirs, les autres le chemin du bureau et les

projets.

Septembre-octobre est souvent une période propice à la réalisation de projets, et plus particulièrement les projets informatiques.

Alias va donc être l'outil incontournable pour bon nombre d'entre vous à cette époque de l'année. De-là à imaginer Alias comme faisant partie de la panoplie de rentrée de l'informaticien au même titre que le cahier et le stylo qui accompagnent l'écolier, il n'y a qu'un pas....

Côté Alias, on est à pied d'œuvre pour continuer la promotion de notre plateforme de développement J2EE.

Et nous comptons sur vous pour continuer à contribuer au succès!

Très bonne lecture à tous,

Evelyne Roseta

Directrice Commerciale

ALIAS À VOS CÔTÉS PAGE 2

### Découvrez Sun i-tech : l'équipe derrière l'équipe Alias



Depuis début septembre, nous avons mis en première page de notre site alias un lien qui vous envoie vers le site Sun i-tech <a href="http://www.sunitech.eu">http://www.sunitech.eu</a>.

Bien que ce ne soit pas un secret (le nom Sun i-tech est mentionné de temps à autre dans les newsletters), peu d'entre vous savent en effet que derrière l'équipe Alias et sa sympathique mascotte, se trouve aussi une équipe d'ingénieurs spécialisés dans les solutions informatiques destinées au secteur Assurance.

Sun i-tech figure parmi les éditeurs incontournables de son marché et compte parmi ses clients des grands noms de l'assurance de personnes en Europe mais aussi en Afrique.

Une équipe qui commercialise des solutions sur mesure et des progiciels capables de réaliser les calculs financiers les plus poussés et de prendre en compte l'organisation souvent complexe des services de gestion de ces clients « hors normes », ne peut que proposer des outils fiables et performants.

Un gage de professionnalisme s'il en fallait pour ceux qui pouvaient avoir encore des doutes sur le sérieux de nos AGL. Vous souhaitez en savoir davantage sur nous ? Visitez-nous sur www.sunitech.eu.

### Info évènement : Conférence Alias au salon I-NOVIA



9ème Salon des Nouvelles Technologies & Entrepreneurs

Mercredi 7 et Jeudi 8 Octobre 2015

Parc des expositions de STRASBOURG

Nous serons présents le <u>08 octobre</u> prochain au salon I-NOVIA qui se tiendra les 7, 8 et 9 octobre au Parc des Expositions à Strasbourg (France). Notre équipe animera une conférence sur le thème du re-engineering applicatif avec Alias.

Si vous avez la possibilité de vous y rendre, inscrivez-vous dès à présent sur le site <a href="http://www.salon-entreprises.com/">http://www.salon-entreprises.com/</a> et demandez votre <a href="http://www.salon-entreprises.com/">http://www.salo

Nous comptons sur votre présence le 08 octobre à 10 heures à l'Espace Congrès 4. Venez nombreux !



### Vous ne pourrez pas être présents?

Retrouvez le compte rendu en images de cet évènement dans le prochain numéro de la Newsletter Alias et sur les réseaux sociaux.

ALIAS À VOS CÔTÉS
PAGE 3

## L'Afrique à l'honneur avec Alias

Pour nos lecteurs réguliers qui suivent la progression des licences Alias dans le monde présentée de temps à autre dans nos newsletters, le continent africain est un marché en forte croissance et donc, important pour Alias.

Tellement important, que depuis cet été c'est officiel : l'Afrique est devenue notre premier marché en terme de nombre de licences distribuées, devant l'Europe!

En effet, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest sont les zones où nos utilisateurs sont les plus nombreux.. Il va donc falloir que nous nous rapprochions davantage de nos clients.

Notre équipe est en train de travailler à l'organisation d'un évènement de présentation d'Alias dans un pays africain d'ici la fin de l'année. Nous vous en dirons davantage dans la prochaine newsletter....

Alors, restez à l'écoute!



## **Vos questions, nos réponses : Licences gratuites**



Régulièrement, vous nous questionnez sur les essais gratuits que nous mettons à votre disposition sur le site Alias.

Qu'il s'agisse d'essayer Alias Entry ou Alias Mobile, voici un condensé des questions qui reviennent le plus souvent et leur réponse.

**Question** - Quand la période gratuite s'achève, est ce que je suis obligé de souscrire au renouvellement ?

**Réponse -** Non. Vous êtes libre de stopper à l'expiration de la licence. Cette offre est sans obligation d'achat.

Question - J'ai oublié de renouveler ma licence qui s'est stoppée. Puis-je la réactiver ? Et dans quels délais ?

**Réponse** - Absolument. Le principe d'Alias à la demande, c'est de ne payer que lorsque vous en avez besoin. Vous pouvez laisser votre licence expirer et la réactiver plusieurs mois après sans surcoût.

Question - J'ai essayé une licence Alias à la demande. A l'expiration, j'ai essayé de réinstaller une nouvelle licence avec deux mois offerts sans succès. Est-ce normal?

**Réponse** - Et oui, car si vous pouvez télécharger et installer autant de licences gratuites que vous voulez, cette offre est valable une fois par machine installée.

**Question** - Le runtime PC inclus dans la licence fonctionne t-il pendant la période gratuite ? Et qu'advient-il lors que l'on ne renouvelle pas la licence ?

**Réponse** - Oui. Pendant les 2 mois gratuits, vous pouvez utiliser votre machine comme serveur de votre application. Par contre, le runtime PC est alimenté par la licence Alias. Donc si vous omettez de renouveler votre licence à la demande, votre application ne sera plus disponible.



Question - Si j'opte pour un mode de commercialisation, disons à la demande, puis-je en changer en cours de route ?

**Réponse** - Oui, vous pouvez commencer avec Alias à la demande et passer ensuite à une licence Alias de 4 ans. Par contre, l'inverse n'est pas possible.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous les soumettre sur le forum ou via le formulaire de contact du site <a href="https://www.alias-ad.com">www.alias-ad.com</a>.

ALIAS À VOS CÔTÉS
PAGE 4



Service Communication 59 rue Glesener L-1631 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

### Avec Alias Spécifier c'est développer!

Téléchargez gratuitement nos exemples d'applications!

Gestion évènementielle

Gestion Association de Randonneurs

Gestion de réservation de camping



Deux mois d'essai gratuit

Aucun engagement

Renouvellement <u>facultatif</u> par tranche de 30 jours ou plus

## Découvrez Alias à la demande

Profitez d'Alias Entry V2 sans compromis!

Avec Alias à la demande et son offre exclusive de deux mois gratuits\*, vous pouvez désormais essayer Alias Entry sans aucun engagement.

Créez des applications de gestion professionnelles 100% technologies Web, sans aucune ligne de code.

Grâce au composant **Alias Screen Designer** inclus en standard, vous créez facilement des pages JSP à votre image.

Libérez votre créativité sans aucune contrainte budgétaire!

\*Offre sans obligation d'achat



2 mois

d'essai gratuit

Essayez également Alias Mobile Designer

www.alias-ad.com

Copyright Sun i-Tech 2015

La reproduction des textes de cette newsletter est autorisée sous réserve du respect des trois conditions cumulatives suivantes : - que la diffusion de ces reproductions soit gratuite ; - que les documents reproduits respectent l'intégrité du contenu des documents d'origine, sans modification ni altération d'aucune sorte ; - que la source soit citée clairement et lisiblement. Les éventuelles marques citées dans la Newsletter sont déposées par les sociétés qui en sont propriétaires. Images d'illustration Fotolia.com